

La MSA à la rencontre des acteurs locaux à Fauquembergues (Pas-de-Calais) sur le thème de la place pour les territoires ruraux dans la future réforme de la dépendance

Bobigny, 03 décembre 2019

Sous le haut-patronage de Brigitte Bourguignon, députée de la 6e circonscription du Pas-de-Calais, Présidente de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, les dirigeants de la Caisse centrale de la MSA et de la MSA Nord Pas-de-Calais ont reçu les représentants des collectivités locales pour débattre de la place pour les territoires ruraux dans la future réforme de la dépendance.

L'amélioration de la prise en charge de la dépendance sur l'ensemble du territoire est un enjeu majeur de cohésion sociale. En tant qu'acteur majeur de la protection sociale, la MSA est force de propositions pour favoriser les solidarités intergénérationnelles sur les territoires ruraux. Elle offre des solutions concrètes sur le terrain en proposant des services innovants, notamment via ses maisons d'accueil et de résidence autonomie (MARPA), illustration exemplaire des solutions imaginées par le régime agricole avec les forces vives locales pour préserver l'autonomie des personnes âgées sur les territoires.

A cette occasion, Brigitte Bourguignon a rappelé que « *la MSA et les territoires ruraux sont précurseurs de cette réflexion sur la réforme de la dépendance. Par nature, nous avons dû réfléchir à des solutions de maintien à domicile, de soins à domicile le plus longtemps possible et ça a forcé l'imagination et le travail collectif entre les collectivités territoriales, départements [...] pour arriver à un maillage qui n'est jamais suffisant mais réfléchi à l'aune de ce que nous allons peut-être mettre en place avec cette réforme de la dépendance.* »

François-Emmanuel Blanc, Directeur général de la CCMSA insiste sur le fait que « *le projet de réforme de la dépendance survient au moment où les territoires ruraux demandent reconnaissance et restitution des services de proximité dont ils estiment être dessaisis* ». Et dans ce cadre, les populations rurales peuvent « *compter sur la MSA, forte de ses 15 000 salariés des caisses, ses 10 000 salariés dans l'offre de service en territoires et sur ses 15 000 délégués cantonaux, citoyens engagés, actifs et bénévoles qui participent pleinement de la dynamique sociale en territoires* ».

Enfin, Thierry Manten, premier vice-président de la CCMSA présente les actions menées par la MSA pour préserver l'autonomie des retraités l'entrée dans la dépendance : ateliers de prévention santé, de stimulation cognitive, de nutrition ... et évoque le rôle de « *la MSA qui s'est saisie de la question des aidants en mettant en place au sein de son réseau un grand nombre d'initiatives dont le dispositif « Bulle d'air »* ».

